26 AVRIL 2024 | Volume 31 N° 9

Syndicalement vôtre

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

Fin du mandat 2021-2024 du CA



L'HEURE EST AU BILAN!

Par Sophie Milot, présidente

Alors que le printemps revient, l'heure des bilans est arrivée. Le mandat 2021-2024 du Conseil d'administration tire à sa fin. Les personnes élues doivent donc dresser un portrait de l'avancement des travaux et des projets priorisés au cours de cette période et émettre leurs recommandations pour le triennat à venir. Au même moment, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a soumis aux membres de ses syndicats affiliés le questionnaire de rétroaction sur la négociation nationale 2023. Cette consultation servira de levier pour le positionnement de la FAE en vue de la prochaine négociation. Que chacun exprime en toute transparence son appréciation et ses doléances au sujet du processus et son résultat s'avère ainsi primordial. L'équipe des communications du SEOM effectue parallèlement une consultation qui touche les actions locales dans le but de bonifier le bilan, dont nous transmettrons les réponses à la FAE, et de guider nos décisions lors de la prochaine négociation.



Du côté gouvernemental, la Coalition Avenir Québec (CAQ) parle également d'effectuer des bilans. En fait, elle met sur pied des outils qui, selon le premier ministre, permettront d'y parvenir.

DANS CE NUMÉRO

03 IMPACTS ET ENJEUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN MILIEU SCOLAIRE

05 JOUR DE DEUIL DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

06 LE TRAVAIL INVISIBLE DES ENSEIGNANTES

MOT DE LA PRÉSIDENCE
suite

Vous avez certainement entendu parler des palmarès en éducation, du tableau de bord en éducation ou du tableau de bord sur la situation du français, sujets abondamment traités dans l'actualité ces dernières semaines. D'après les ministres responsables, la solution pour régler les problèmes des différents réseaux résiderait dans ces outils.

Le *Collectif Debout pour l'école* mène actuellement des consultations dans le but de «faire pression sur les décideurs des politiques éducatives pour qu'ils agissent dans le sens de ses revendications pour une école inclusive, équitable et de qualité pour tous»[1]. Le personnel enseignant sera invité à participer aux démarches.

Interrogé par des journalistes au sujet des protocoles scolaires élaborés en prévision de l'éclipse solaire, le premier ministre y allait de cette déclaration «On ne se trompe jamais quand on laisse les parents, les enseignants, les gens décider localement.» Pourquoi alors ce gouvernement, qui affirme faire de l'éducation sa priorité, ne priorise-t-il pas l'idée d'effectuer des états généraux en éducation? Pourquoi l'opinion des principaux acteurs de l'éducation n'est-elle pas davantage prise en compte dans les décisions touchant le programme de formation de l'école québécoise, l'évaluation des élèves, l'école à trois vitesses, la violence à l'école et tout le reste auquel nous faisons face chaque jour?

Si vous n'avez pas reçu de courriel traitant des bilans de la négociation, contactez-nous au webinfo@seom.qc.ca.

Finalement, je m'en voudrais de terminer ce mot du mois d'avril sans souligner le 100e anniversaire de M. Guy Rocher. C'est peut-être ce «Sacré Charlemagne»[2] qui a inventé l'école , mais pour plusieurs d'entre nous, c'est grâce à monsieur Rocher que nous y avons eu accès au Québec. Militant pour une éducation publique de qualité, il prend encore la parole pour dénoncer les ratés du système et proposer des pistes de solution. Joyeux centième anniversaire, monsieur Rocher!



Photo : Sarah Latulippe

1. https://deboutpourlecole.org/
2. France Gall «Sacré Charlemagne» (1964)



Impacts et enjeux

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN MILIEU SCOLAIRE

Par Sarah Brabant
Conseillère aux communications

Par définition, l'intelligence artificielle (IA) est un ensemble de théories et de techniques visant à réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine.

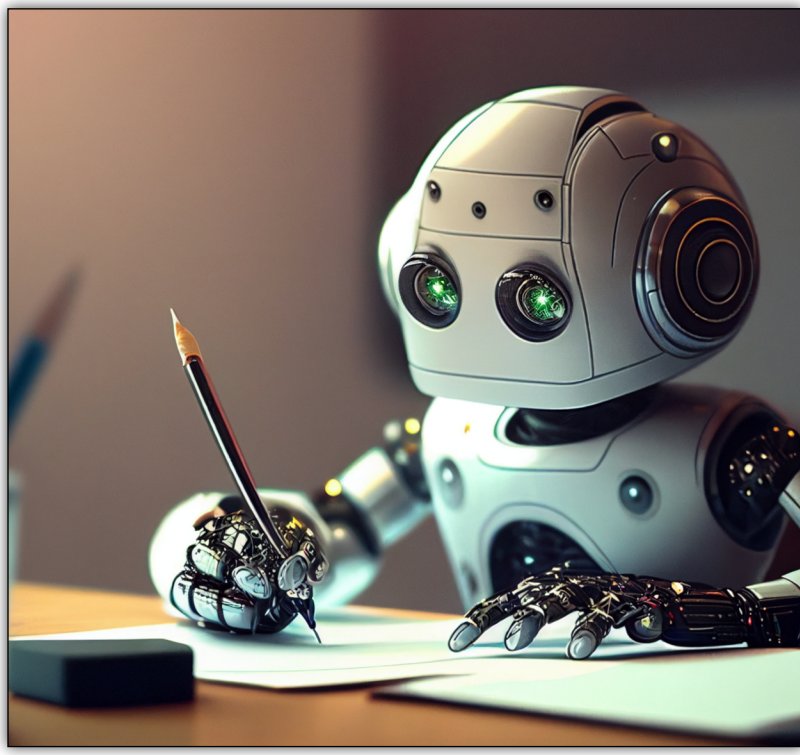
L'essor indéniable de l'IA générative comme ChatGPT soulève des questions et des inquiétudes. Le rôle qu'elle joue dans les écoles québécoises se doit d'être abordé. Il est judicieux de bien se renseigner afin de s'en servir de façon responsable.

Enjeux éthiques

Les enjeux éthiques de l'usage de l'intelligence artificielle en milieu scolaire soulèvent des questions complexes et une certaine appréhension.

Comme pour l'avènement de la machine à vapeur et du travail à la chaine, la crainte de voir ces machines remplacer les travailleurs a provoqué des réactions négatives. Pourtant, l'implantation de ces nouvelles technologies a permis d'augmenter la productivité des usines. Elle a également favorisé une prise de conscience et ouvert la voie aux mouvements de défense des droits des travailleurs.

Ainsi, la question éthique du rôle de l'éducation dans la maitrise de ces technologies reste primordiale et nécessite une réflexion approfondie et une démarche pédagogique appropriée. Guider les élèves dans leur compréhension et leur usage éclairé de l'IA afin de les préparer à



en être des utilisateurs avisés plutôt que dépendants s'avère important.

Surfer sur la vague de l'IA ou aller à contre-courant ?

En fin de compte, il revient à l'enseignante et à l'enseignant de choisir d'aborder ou non l'intelligence artificielle en classe. Cela dit, l'IA se répand avec vigueur dans tous les domaines. Elle deviendra alors de plus en plus difficile à ignorer ou à éviter. Voici quelques guides, ressources et webinaires pour vous aider à en savoir plus sur l'IA et à déterminer le bon angle d'approche pour éduquer vos élèves sur le sujet.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN MILIEU SCOLAIRE
suite

RESSOURCES

Le webinaire *Enseigner l'éthique de l'IA au secondaire* de l'Obvia

L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique a animé le webinaire *Enseigner l'éthique de l'IA au secondaire* le 18 mars dernier.

Les Guides pratiques en technologies éducatives par l'Association Edteq et OBVIA

› Vers une conception judicieuse et responsable pour les milieux éducatifs

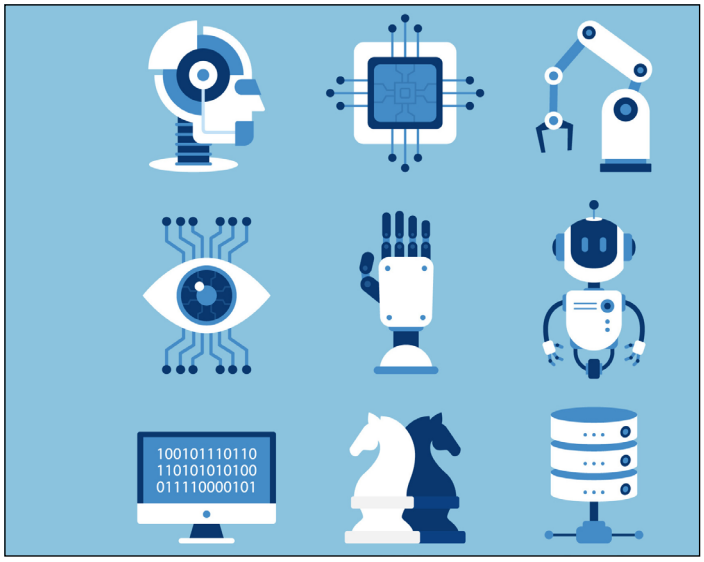
Ce guide a pour intention d'accompagner celles et ceux qui développent des technologies éducatives en vue d'une conception judicieuse et responsable d'outils et de ressources numériques.

› Vers une intégration judicieuse et responsable en milieu éducatif

En collaboration avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), ce guide a pour intention d'accompagner les milieux éducatifs qui souhaitent intégrer les outils et les ressources numériques et en promouvoir une utilisation judicieuse et responsable.

› Les technologies éducatives en milieu scolaire et universitaire

Cette revue de littérature est le fruit d'une recherche documentaire dans les bases de données juridiques du Québec, du Canada, des États-Unis et de la France, afin d'identifier les lois et règlements qui régissent l'utilisation responsable, éthique et «cybersécuritaire» des technologies en milieu scolaire.



ARTICLES

› L'intelligence artificielle en éducation par Adam L.-Desjardins et Amy Tran, enseignants au Collège Beaubois (École branchée)

› Intelligence artificielle en contexte d'évaluation (HEC Montréal)

› Utilisation des outils d'IA générative par les étudiant·es (UQAM)

› Quelques questions éthiques en éducation soulevées par les IA génératives (UQAM)

› Les enseignants peuvent-ils détecter l'utilisation d'un assistant d'IA dans les travaux scolaires ? (GoWinston.ai)



JOUR DE DEUIL DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Par Kim Bouchard
Conseillère aux relations du travail

Le 28 avril souligne la *Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail*, une journée consacrée à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le monde entier. Le 28 avril revêt également une importante signification en tant que *Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail*. Elle est soulignée à l'échelle mondiale depuis 1996 à l'initiative du mouvement syndical.

Cette date symbolique invite à la réflexion et aux actions que nous pouvons mener afin de rendre nos milieux de travail sains et sécuritaires dans le but d'éviter les accidents, les maladies professionnelles et les décès prématurés.

En ce jour de deuil, le SEOM invite à nous souvenir des personnes qui ont perdu la vie, ont été blessées ou sont tombées malades à cause de leur travail. Il réitère son engagement à mettre en place une culture de prévention paritaire afin d'assurer une prise en charge efficiente de la santé et de la sécurité dans nos milieux de travail. Ensemble, renforçons notre volonté de prévenir les accidents en honneur de celles et ceux qui sont décédés ou ont été blessés dans le cadre de leur travail.

Un accident au travail, ça concerne tout le monde
En 2022, la CNESST a observé, selon les dossiers acceptés, une hausse de 61 % des accidents du travail (149 812 en 2022 comparativement à 93 028 en 2021) ainsi que 216 décès reliés à un accident du travail ou à une maladie professionnelle. Et l'on ne parle pas ici des dossiers refusés…

Les personnes subissant des lésions professionnelles demeurent trop nombreuses. Les conséquences physiques, psychologiques et financières peuvent parfois perdurer. Un accident du travail affecte non seulement la victime, mais également tout son entourage.

La santé et la sécurité au travail doivent faire partie de nos priorités
Glisser, trébucher, tirer, pousser, transporter, soulever, se pencher, torsion, bousculade, coups, pincements, morsures, griffures, menaces verbales ou physiques, harcèlement psychologique ou sexuel, relations de travail conflictuelles, stress, surcharge et organisation du travail déficiente constituent autant de risques qui nous guettent dans le milieu de l'enseignement.

C'est par l'organisation de nos milieux de travail que nous pourrons participer à l'identification des risques présents dans nos milieux de travail pour ainsi exiger la mise en place de mesures de prévention pour les éliminer ou les réduire.

Pour signaler tout danger au travail, vous pouvez remplir le formulaire Constat de situation à risque ou encore exercer votre droit de refus. De plus, en cas d'accident, même mineur et sans séquelles, remplissez une déclaration d'accident afin de documenter la situation.

Si vous êtes témoin d'une situation à risque ou que vous souhaitez vous informer davantage sur vos droits, consultez la section santé et sécurité de notre site ou communiquez avec la personne répondante de votre établissement au SEOM si des questions subsistent.



LE TRAVAIL INVISIBLE DES ENSEIGNANTES

Par le Comité de la condition du féminisme enseignant

Le jeudi 4 avril marquait la *Journée nationale du travail invisible*. Depuis quelques années, alors que nous entendons de plus en plus parler de la charge mentale qui incombe encore significativement aux femmes, nous avons eu envie de nous intéresser spécifiquement au travail invisible réalisé par les enseignantes.

Pendant une journée normale de travail, une enseignante doit faire appel à diverses compétences pour arriver à détecter et à considérer tout ce qui se passe dans sa classe. Elle intervient en amont pour éviter le découragement de certains élèves en les félicitant, en les encadrant et en les encourageant. Elle remarque qu'un élève manque d'entrain et trouve une façon de se souvenir d'aller le voir, quand elle aura le temps, pour lui demander s'il va bien. Elle effectue rapidement un appel à l'agente de bureau parce qu'un enfant a oublié sa boite à lunch dans l'autobus. À la récréation, l'enseignante cherche une mitaine perdue par une journée de froid glacial pour ensuite aller répondre à quelques courriels. Outre l'enseignement proprement dit, il y a aussi le balai à passer, les conflits à gérer, les feuilles à classer…

L'an dernier, pour la *Journée nationale du travail invisible*, la FAE avait organisé une manifestation pour laquelle les enseignantes avaient fabriqué des affiches illustrant, à leurs yeux, comment se vivait le travail invisible dans leur réalité enseignante. Le résultat a été frappant, avec des exemples infinis de tâches mises en évidence. Ouf!

Dans notre contrat de travail, notre tâche est minutée, mais il ne tient pas compte de toutes les subtilités et la complexité du travail que nous avons à accomplir. Comment quantifier le lien affectif que nous développons avec nos élèves? Pouvons-nous chiffrer tous les gestes que nous posons, tous les soucis affectifs, domestiques et pédagogiques pour brosser un portrait représentatif de notre travail et toutes les nuances qu'il comporte?

Depuis toujours, on s'appuie sur la « vocation » et le « dévouement » des enseignantes pour réaliser un bon nombre de tâches non rémunérées. Il est temps que la valeur du travail invisible soit reconnue pour une meilleure répartition des responsabilités et de la charge mentale et émotionnelle.



Photo : FAE

Rédaction : Sophie Milot, Sarah Brabant, Kim Bouchard et le Comité de la condition du féminisme enseignant

Édition : Sarah Brabant

Révision linguistique et mise en page : Julie Denis

Le *Syndicalement vôtre* est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.

La reproduction et la rediffusion du *Syndicalement vôtre* sont encouragées avec la mention de la source.

Une production du Service des communications du SEOM | 26 avril 2024

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal
4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél. : 514 637-3548 Fax : 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal